

## CONTRIBUTION A LA FLORE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

par D. PAVON (Marseille), J. BARET (Aix-en-Provence), E. VÉLA (Marseille) & D. LIJNEN (Marseille)  
avec la participation de D. TATIN (Maubec) et B. HILL (Marseille)

Les auteurs présentent une liste d'espèces observées au cours d'herborisations récentes dans le département des Bouches-du-Rhône. Cette liste est ordonnée selon un niveau de valeur patrimoniale des espèces.

La nomenclature suit la liste des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône (VÉLA & al., 1999), tandis que l'ouvrage de référence reste le «Catalogue des plantes vasculaires du département des Bouches-du-Rhône» (MOLINIER, 1981).

## Espèces protégées

**Anemone coronaria** L.- Cette anémone à grandes fleurs solitaires a été découverte par D. TATIN à Vaufrèges (Marseille), dans une friche sur un domaine du Conservatoire du Littoral (détermination D. TATIN & R. GIRAUD). Il s'agit d'une espèce à tendance messicole en voie de raréfaction sur le territoire, ce qui lui a valu sa protection (liste nationale).

**Convolvulus lineatus** L.- Cette espèce est inscrite sur la liste régionale de protection. Elle existe aux côtés de *Thymelaea tartonraira* dans la station mentionnée ci-dessous à propos de cette dernière espèce.

Une autre station peut être observée entre les étangs de Lavalduc et d'Engrenier (Istres).

Ce liseron est plutôt commun dans le département, du moins dans sa partie ouest, mais reste rare dans le Var (ALBERT & JAHANDIEZ, 1908) et peu fréquent dans le Vaucluse (GIRERD, 1991) et par conséquent protégé en P.A.C.A.

**Delphinium fissum** Waldst. & Kit.- Cette espèce est inscrite sur la liste de protection régionale. La dernière station connue de cette espèce dans le département - la station des Alpilles n'ayant pas été retrouvée (GIRERD, 1992) - se situe en bordure de route vers la Clue de Mirabeau, où elle a été fortement endommagée par des travaux d'équipement. Une intervention rapide a permis d'empêcher la destruction totale du site. La moitié des effectifs ont été sauvegardés et feront désormais l'objet d'un suivi par le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (C.B.N.M.P.).

**Gouffea arenarioides** DC. (= *Arenaria provincialis* Chat. & Hall.).- Il s'agit d'une espèce endémique provençale mais aussi d'un genre monospécifique limité aux alentours de Marseille; seules les stations varoises limitrophes (Sainte-Baume, Plan de Castelet) ont pu être observées récemment. A ce titre la plante figure sur la liste nationale de protection, sur la liste du tome 1 des espèces menacées de France ainsi que sur la liste annexe de la directive européenne dite «Directive Habitat».

La limite septentrionale de cette espèce vient d'être révisée à la hausse puisque de belles stations ont été découvertes au nord-est du massif de l'Etoile, en versant nord du Mont Julien.

La confusion avec *Arenaria modesta*, qui affectionne les substrats dolomitiques, est peut-être à l'origine de la citation ancienne de l'Herbe à Gouffé sur les massifs de la Sainte-Victoire et de Siou-Blanc.

**Jurinea humilis** (Desf.) DC.- La présence de cette espèce sur le massif de l'Etoile restait à confirmer (DELLA CASA, 2001). La plante vient d'être retrouvée cette année. Deux stations sont à signaler : la première au col de Mauvelle (J. BARET & D. REYNIER), la deuxième au nord, sous l'Etoile (J. BARET). Cette espèce est une ouest-méditerranéo-montagnarde rare en France où certaines localités anciennes sont à confirmer (DANTON & BAFFRAY, 1995). Elle figure sur la liste nationale de protection ainsi que sur la liste du tome 1 (espèces prioritaires) de la flore menacée de France.

**Lavatera maritima** Gouan - La station connue du vallon de Vaufrèges citée par MOLINIER (1981) n'est pas en danger et l'espèce continue d'y prospérer (D. TATIN, communication personnelle) car elle se trouve sur des terrains désormais propriété du Conservatoire du Littoral.

Ce n'est pas le cas de l'une des deux nouvelles stations récemment découvertes. D. TATIN l'a observée sur l'île de Ratonneau, près de l'ancien hôpital Caroline (une trentaine de pieds) et nous avons pu l'observer dans le Grand Vallon au nord de Lascours (massif du Garlaban) au pied des falaises, en versant sud-est (une cinquantaine de pieds) en compagnie de *Lomelosia stellata* (L.) Rafin. Cette dernière station se trouve sur l'emplacement d'un site d'escalade fraîchement équipé mais déjà très fortement fréquenté et piétiné. La mise en place de mesures de protection efficaces et concertées s'avère nécessaire et urgente pour la préservation de cette station. La Lavatère maritime est inscrite sur la liste nationale de protection.

**Limonium cordatum** (L.) Miller - Le Statice à feuilles cordées atteint dans le département sa limite d'aire occidentale (endémique liguro-provençal) qu'il trouve sur l'îlot des Trois Frères à La Mède. Cette espèce, inscrite sur la liste nationale de protection, a pu être observée suite à une sortie à bord du bateau du SIBOJAÏ (Syndicat intercommunal du Bolmon / Jaï).

Les citations anciennes de *Limonium pseudominutum* var. *pubescens* au bord de l'étang de Berre sont à attribuer en partie à ce taxon, notamment celle de La Mède (ROUX, H. MARNAC in MOLINIER, 1981). Cette espèce est en fait bien distincte par sa pilosité dense et ses feuilles en coeur au sommet. Il ne faut pas la confondre avec des formes plus ou moins velues du *L. pseudominutum*.

**Ononis mitissima** L. - Cette espèce est inscrite sur la liste de protection régionale P.A.C.A. et figure dans la liste 1 des espèces menacées de France (catégorie «en danger, espèce prioritaire»). Elle affectionne les friches à Brachypode de Phénicie (*Brachypodium phoenicoides*) d'ambiance littorale sèche, temporairement inondées en période hivernale. Elle transgresse aussi dans des prairies semi-halophiles à Jonc maritime (*Juncus maritimus*).

Cette année, plus d'un millier de pieds ont pu être observés autour de l'étang de Bolmon (terrains du Conservatoire du Littoral) qui semble représenter son seul refuge actuel et sa plus importante station française, face à l'urbanisation croissante que continue de subir le pourtour de l'étang de Berre depuis le début du vingtième siècle. Il est important de signaler que l'espèce fréquente aussi les étangs du Pourra et de Citis, actuellement plus menacés que le Bolmon par divers aménagements (infrastructures routières, urbanisation, etc.).

**Ophrys ciliata** Biv. (= *O. speculum* Link) - Plusieurs nouvelles stations (individus uniques mais souvent à tiges multiples) sont à signaler dans le département. Ainsi :

\* Sur le site du Bolmon / Jaï (Châteauneuf-les-Martigues), un deuxième pied a été découvert à 500 m de celui relevé par L. BRUN en 1999; il n'a pas fleuri en 2002.

\* L'Ophrys miroir a été découvert sur la limite communale Allauch / Marseille (C. ELLENA, J. VIGLIONE & E. VÉLA) en avril 2001, tandis qu'il existe toujours au-dessus de La Fève (DELLA CASA & VÉLA, 1995) malgré quelques années sans apparition.

\* Il a été signalé par plusieurs apiculteurs dans des olivettes enherbées des Alpilles (secteur d'Eyguières), ce qui confirme son affinité pour ce type d'habitat (SAATKAMP & VÉLA, 2000).

\* Enfin, dans le secteur de Martigues d'où il avait disparu (Ponteau), il a été observé par C.A.J. KREUTZ, dans le vallon de Valtrède.

**Sedum litoreum** Guss.- Cette espèce reste toujours aussi fréquente sur les rochers et replats rocheux des îles du Frioul et de l'archipel de Riou (D. PAVON & D. TATIN, inéd.). Par contre elle semble rare sur la façade continentale marseillaise et limitée à quelques stations sur le massif des Calanques : Mont Rose et Baou Trouca (HIELY & GIRAUD, 1997; VÉLA & al., 2001). Cette espèce est inscrite sur la liste régionale



de protection et figure aussi sur la liste du tome 1 des espèces menacées en France

**Errata :** Cet orpin littoral annuel, à racine pivotante, pousse souvent en taches au milieu des tapis de *Sedum acre*, espèce vivace et présentant des rejets. Ces deux espèces aux fleurs jaunes ont parfois été confondues. Ainsi, dans l'article de VÉLA & al. (2000) du *Monde des Plantes* n° 470, intitulé «A propos d'*Astragalus tragacantha* L., espèce protégée : stations nouvelles sur la commune de Marseille», il fallait lire *Sedum acre* et non *S. litoreum*.

***Thymelaea hirsuta* (L.) Endler** - On note la présence d'une belle station de cette espèce protégée en région P.A.C.A. au pied des falaises Soubeyrannes sur la commune de Cassis. Cette station, non citée par MOLINIER (1981), nous a été signalée par R. GIRAUD de la Société Linnéenne de Provence. On y observe de nombreux pieds (une vingtaine), dont certains sont arborescents.

***Thymelaea tarton-raira* (L.) All.** - L'espèce, inscrite sur la liste nationale de protection et sur le tome 1 des espèces menacées, est encore bien représentée sur l'ensemble du massif de Marseilleveyre. Il paraît important de souligner le bon état des populations entre les calanques de Cortiou et Podestat curieusement non citées dans le catalogue du département (MOLINIER, 1981), ainsi que la disparition imminente de la station de Sormiou citée par MOLINIER (1981), suite aux aménagements de la zone sableuse de la calanque. Ce n'est pas la première fois d'ailleurs que d'autres travaux récents de ce type portent atteinte aux espèces menacées sur ce massif (GIRAUD & al., 2000). Actuellement un seul pied semble subsister au sein d'un massif de plantes situé en bordure du parking.

Ailleurs dans le département, cette espèce semble très rare car les dernières stations de l'étang de Berre ont été détruites (MOLINIER, 1981). Une station relique a été trouvée par L. BRUN (SIBOJAÏ, La Mède) au bord de cet étang. Quelques vieux pieds subsistent sur le talus au bord de la route menant au Jaï, côté La Mède.

#### Autres espèces remarquables

On regroupe ici des espèces figurant sur le Livre Rouge (tome 1 ou tome 2 provisoire), ou rares en France et / ou en P.A.C.A..

***Alkanna tinctoria* (L.) Tausch.** - Cette espèce des pelouses sablonneuses littorales, signalée par ROUX (*in* MOLINIER, 1981) «entre Châteauneuf et Martigues», subsiste toujours dans la bretelle d'autoroute A55, sortie La Mède. Elle y côtoie notamment *Evax pygmaea* et *Onobrychis caput-galli*. Elle existe ailleurs dans le département mais elle reste rare : massif des Calanques de Marseille / Cassis (VÉLA & al., 2001), Alpilles (J.-P. CHABERT, communication personnelle). Elle figure sur le catalogue de la flore rare et menacée en région P.A.C.A. (ROUX & NICOLAS, 2001).

***Allium flavum* L.** - Cet Ail facilement identifiable, fréquentant les crêtes ainsi que d'autres milieux rupestres exposés, est peu cité par MOLINIER (1981). Il semble qu'il ait été sous-observé à cause de sa floraison tardive estivale. Il reste peu commun dans le département mais bien représenté dans certains massifs comme dans les Alpilles (J.-P. CHABERT, communication personnelle; E. VÉLA & D. PAVON, inédit) où il était à rechercher (GIRERD, 1992), et sur le massif de l'Etoile où il vient d'être récemment observé sur des pelouses de crêtes entre la Grande Etoile et le sommet de l'Etoile, ce qui confirme les citations anciennes notées par MOLINIER (1981). Cet Ail figure sur le catalogue de la flore rare et menacée en région P.A.C.A. (ROUX & NICOLAS, 2001).

***Bupleurum ranunculoides* L. subsp. *telonense*** (Gren. ex Timb.-Lagr.) Bonnier - Cette sous-espèce endémique du Sud de la France a été notée sur le massif de l'Etoile sur des rochers de la Tête du Grand Puech à Mimet.

***Carduus acicularis* Bertol.** - Cette espèce, non citée par MOLINIER (1981) mais notée récemment dans le département (CHABERT, 1995; CHABERT & ROUX, 1999), a été observée au bord du sentier menant de Siège à Jean-le-Maître,

sur le massif de l'Etoile. Il semble qu'il s'agisse là d'une nouvelle station dans le département pour cette plante considérée comme rare en France. On y observait au printemps 2002 une dizaine de pieds seulement.

Dans la «Flore des champs cultivés» de JAUZEIN (1995), utilisée pour la détermination, ce chardon, en voie de raréfaction sur le territoire national, mérite, à ce titre, la mise en place de mesures de protection.

***Cheilanthes acrostica* (Balbis) Tod. (= *C. fragrans* (L.) Sw. p.p.; *C. odora* Sw.)** - Une nouvelle station de cette fougère calcicole a été découverte dans les rochers calcaires de la barre de Niolong sur le massif de l'Etoile. Cette espèce figure sur le catalogue de la flore rare et menacée en région P.A.C.A. (ROUX & NICOLAS, 2001).

***Fritillaria involucrata* All.** - Cette espèce des vires rocheuses, endémique liguro-provençale, est signalée par MOLINIER (1981) à Joucques, à l'ubac de la montagne de Vautubière. Elle existe aussi en face, au sommet du Concors. Une petite population a pu être observée lors d'une sortie de l'association La Catananche (Nyoms, Drôme).

Elle existe de plus à l'ubac de la Sainte-Victoire, dans le vallon des Masques et aussi dans la Clue de Mirabeau. A l'Est, elle se prolonge dans le Var sur tout le secteur de Rians.

***Glaucium corniculatum* (L.) Rud.** - Cette messicole que MOLINIER (1981) estimait commune dans le département, est donnée très rare et à protéger sur l'ensemble du territoire national selon JAUZEIN (1995). Une station de moins de dix pieds a été vue dans un champ de céréales près de la Dynamite (commune de Saint-Martin-de-Crau).

***Hypochaeris achyrophorus* L.** - La présence de cette espèce méritait une confirmation dans le département (VÉLA & al., 1999). Elle vient d'être retrouvée précisément là où elle était indiquée dans MOLINIER (1981), au Bolmon et sur l'îlot des Trois Frères, à La Mède. De plus, elle est présente sur la plaine de Bonnieu à Martigues.

Sa fréquence semble diminuer d'Est en Ouest en région P.A.C.A., car elle est commune dans les Alpes-Maritimes (ARDOINO, 1879), existe en plusieurs localités dans le Var (ALBERT & JAHANDIER, 1908; MÉDAIL & ORSINI, 1993), mais reste très localisée dans les Bouches-du-Rhône, ce qui lui vaut sans doute d'être signalée par ROUX & NICOLAS (2001).

***Juniperus phoenicea* L. subsp. *turbinata* (Guss.) Archangeli** - Ce rare Genévrier littoral circum méditerranéen se différencie de la sous-espèce type (endémique ibéro-occitane) notamment par ses fruits plus gros (10-15 mm au lieu de 8-12) à 4-7 graines (au lieu de 7-10), mais aussi par son port (plus arborescent), son écologie (plutôt psammophile et non strictement rupicole calcicole), et surtout par sa forte teneur en prodelphinidine (LEBRETON & PEREZ DE PAZ, 2001). On peut observer une petite population très typée, découverte par R. GIRAUD sous les falaises Soubeyrannes à Cassis, dans les sables d'érosion de la falaise de grès.

Ce taxon est aussi présent sur la partie ouest du massif de Marseilleveyre (Marseille), où existe d'ailleurs la sous-espèce *phoenicea*, abondante sur les rochers.

***Medicago scutellata* (L.) Miller** - MOLINIER (1981) considère cette Luzerne comme adventice dans le département où elle a été revue récemment (CHABERT & ROUX, 1999). Cette espèce au fruit hémisphérique typique a été trouvée lors d'une sortie de la Société Linnéenne de Provence (Marseille) sur le massif de la Nerthe, dans un champ près de l'anse de Bonnieu (commune de Martigues). JAUZEIN (1995) estime que cette espèce mérite une attention particulière.

***Narcissus tazetta* L. sensu stricto** - Ce Narcisse a été observé au plan de Fossan près de l'étang du Pourra dans une friche bordant une roubine au nord-ouest du hameau Bernard (près de la D.50).

***Ononis viscosa* L. subsp. *brevifolia* (DC.) Nyman** - Il côtoie *O. mitissima* dans les friches à Brachypode de Phénicie de l'étang du Bolmon. Il est cependant moins fréquent



et ses populations sont plus réduites que celles de ce dernier. *Ononis viscosa* s.l. figure dans le travail de ROUX & NICOLAS (2001).

***Orobancha crenata*** Forsk.- Cette espèce à grosses fleurs blanches au lobe inférieur de plus de 5 mm de largeur, parasite des Fabacées annuelles (*Vicia* spp. notamment). Elle vient d'être redécouverte dans le département où elle n'avait pas été revue depuis un siècle, signalée alors par ROUX (in MOLINIER, 1981) à Marseille. Une belle population a été observée cette année dans une friche au bord de la RD.9 entre Châteauneuf-les-Martigues et Marignane. Cette espèce mérite une attention particulière (JAUZEIN, 1955).

***Turgenia latifolia*** (L.) Hoffm.- Cette messicole a été notée dans un champ voisin de celui portant la station de *Glauicum corniculatum* vu auparavant. Sa problématique est d'ailleurs la même que pour cette dernière espèce car ce taxon semble en voie de raréfaction généralisée (JAUZEIN, 1995).

#### Nouvelles stations et confirmations d'espèces de moindre valeur patrimoniale

***Achnatherum calamagrostis*** (L.) P.B. (= *Calamagrostis argentea* DC.).- Cette grande graminée cespiteuse des éboulis supraméditerranéens à montagnards est présente dans quelques pierriers à l'ubac de la Sainte-Victoire mais aussi en versant sud, juste sous la crête.

***Achillea tomentosa*** L.- MOLINIER (1981) ne signale pas cette espèce des crêtes dolomitiques (association du *Cariceto-Crepidetum suffrenianae*) sur le mont Carpiagne, où elle est toutefois présente.

***Bromus arvensis*** L.- Cette espèce était à rechercher dans le département. MOLINIER (1981) la signalait à Marignane, où il semble qu'elle ait été retrouvée dans cette localité, vers la Palun. La détermination a été effectuée à l'aide de la flore des champs cultivés de JAUZEIN (1995).

***Cnicus benedictus*** L. - Le Chardon-béni est une espèce plutôt messicole fréquentant des cultures et des olivettes remaniées. Elle semble peu observée actuellement dans les Bouches-du-Rhône car bien souvent instable, à l'instar du département du Vaucluse (GIRERD, 1992). Nous l'avons trouvée dans des cultures à but cynégétique, au bord de la route des Quatre Termes, menant de Coudoux à Saint-Cannat.

***Cuscuta campestris*** Yuncker - La présence de cette Cuscute dans le département vient d'être confirmée. L'espèce, déterminée à l'aide de la flore des champs cultivés (JAUZEIN, 1995), a été récoltée à Saint-Chamas dans une friche en Petite Camargue. Selon ce même auteur, il s'agit d'une espèce introduite en France.

***Cynoglossum* gr. *officinale*** - Selon J.-M. TISON (in HILL & VÉLA, 2000), l'espèce fréquente en Provence est *C. pustulatum* Boiss., et reste méconnue. Une observation a été faite par B. HILL à Allauch, sur la route du cimetière au bord du muret.

***Cynosurus effusus*** Link (= *C. elegans* Desf.) - Cette graminée vient d'être découverte dans les Calanques de Marseille, sur le mont Puget (exposition NW), au pied de la station relique de Houx (*Ilex aquifolium*). Il s'agit d'une nouvelle espèce pour le massif (VÉLA & al., 2001). Elle semble assez rare dans le département ou bien discrète et sous-observée.

***Euphorbia esula*** L. s.l.- Cette Euphorbe avait été trouvée en 2001 à Luminy (Marseille) au bord de la route menant à l'école de commerce. Elle n'a pas été revue en 2002, la station ayant dû subir diverses perturbations.

***Paronychia echinulata*** Chater - Cette espèce calcifuge que MOLINIER (1981) signale au Bec-de-l'Aigle à La Ciotat, est toujours présente sur ce massif et ne semble pas avoir été citée ailleurs. Elle est donc à rechercher, sur le même type de substrat, à l'île Verte.

***Ranunculus gramineus*** L.- Cette espèce est présente à l'ubac du Pic des Mouches (Sainte-Victoire) et vient d'être découverte sur le massif de l'Etoile, dans le secteur du Mont Julien où la population présente un faible effectif.

Cette espèce est citée dans le catalogue de la flore rare et menacée en région P.A.C.A. (ROUX & NICOLAS, 2001) avec pourtant de forts indices de présence, en opposition avec son statut éventuel de rareté.

***Ruta chalepensis*** L.- DE BOLOS & al. (1993) considèrent *Ruta angustifolia* Pers. comme une sous-espèce de *R. chalepensis* ce qui confirme à quel point ces espèces sont proches et parfois difficiles à distinguer.

Quelques pieds ont été déterminés sous ce nom, aux côtés de *Scrophularia peregrina* en montant à la chapelle Notre-Dame-de-la-Garde à La Ciotat. Cette espèce qui se comporte en France comme une rudérale a été également observée sur la commune de Martigues à Figuerolles (dans un parc à chevaux) ainsi qu'à Marseille, au bord de l'autoroute A7 vers Saint-Antoine.

N.B. : D'autres espèces se comportent ainsi; c'est le cas notamment d'*Asphodelus fistulosus* s.s. qui a été observé en fleurs en mars 2003 sur ce même talus d'autoroute, mais cette fois-ci à la hauteur de Plombières / Arnavaux.

***Serapias vomeracea*** Parl.- Aucune espèce du genre *Serapias* ne figure dans le catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône (MOLINIER, 1981). Ces orchidées existent toutefois dans les Bouches-du-Rhône (VÉLA & al., 1999) où de nouvelles stations sont à signaler.

Ce sérapias est présent au Puy-Sainte-Réparate, en bordure du canal EDF et de la D.15 (M. TRABUC, communication personnelle), mais aussi au Mas de la Tenque (M. COSSON, communication personnelle) ainsi qu'au Bolmon.

***Silene flos-cuculi*** (L.) Greuter & Burdet - Cette espèce reste rare dans le département et limitée entre Aix et Marseille. Elle a été aperçue par B. HILL dans une pelouse du métro Saint-Just.

#### Taxons nouveaux pour le département

***Portulacca grandiflora*** Hooker - Cette espèce est à rajouter sur la liste des plantes du département. Elle a été trouvée adventice sur les trottoirs de la ville de Marseille.

***Solanum elaeagnifolium*** Cav.- Cette espèce nous a été rapportée par J. MARCOUX et J.-C. MOURAILLE de la Société Linnéenne de Provence. Elle n'est citée ni dans MOLINIER (1981), ni dans les listes départementales actuelles et leur mise à jour (VÉLA & al., 1999; VÉLA & HILL, 2000), car elle semble adventice, récemment apparue à l'étang de Bolmon, sur les terrains du Conservatoire du Littoral; à suivre...

#### Références bibliographiques

- ALBERT A & JAHANDIEZ E., 1908.- Catalogue des plantes vasculaires du Var.- Mus. Hist. Nat. Toulon, 615 p.
- ARDOÏNO H., 1879 (réédit. 1978).- Flore analytique du département des Alpes-Maritimes.- Lafitte reprints, Marseille, édit., 468 p.
- CHABERT J.-P., 1995.- Herborisations dans les Bouches-du-Rhône.- *Le Monde des Plantes*, 454 : 24-26.
- CHABERT J.-P. & ROUX J.-P., 1999.- Notes sur la flore des Bouches-du-Rhône.- *Le Monde des Plantes*, 465 : 1-8.
- DANTON P. & BAFFRAY M., sous la direction de J.-P. REDU-RON, 1995.- Inventaire des plantes protégées en France.- Ed. Nathan, Paris; 294 p.
- DE BOLOS O., VIGO J., MASALLES R.M & NINOT J.M., 1993.- Flora manual dels països catalans.- Portic édit., Barcelona, 1240 p.
- DELLA CASA S., 2001.- Les plantes remarquables de la chaîne de l'Etoile.- *Bull. Soc. linn. Prov.*, 52 : 47-59.
- DELLA CASA S. & VÉLA E., 1995.- A propos d'*Ophrys ciliata* Biv. (= *O. speculum* Link) en France.- *Le Monde des Plantes*, 454 : 18.
- GIRAUD R., MOURAILLE J.-C. & VÉLA E., 2000.- Dégradation d'une remarquable station de plantes protégées par la loi, dans le site classé des Calanques (commune de Marseille).- *Bull. Soc. linn. Prov.*, 51 : 45-47.
- GIRERD B., 1991.- La flore du département de Vaucluse.- A. Barthélémy éditions, Avignon, 391 p.
- GIRERD B., 1992.- Inventaire floristique de la chaîne des Al-

- pilles.- *Bull. Soc. linn. Prov.*, n° spécial n°2, 61 p.
- HILL B. & VÉLA E., 2000.- Mise à jour de la liste du département des Bouches-du-Rhône.- *Bull. Soc. linn. Prov.*, 51 : 71-94.
- JAUZEIN P., 1995.- Flore des champs cultivés.- INRA édit., 898 p.
- LEBRETON P., PEREZ DE PAZ P.L., 2001.- Définition du Génévrier de Phénicie (*Juniperus aggr. phoenicea*) reconsidéré à ses limites biogéographiques : Méditerranée orientale (Crête et Chypre) et Atlantique (Iles Canaries).- *Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, 70 (4) : 73-92.
- MEDAIL F. & ORSINI Y., 1993.- Liste des plantes vasculaires du département du Var.- *Bull. Soc. linn. Prov.*, n° spécial n°4, 77 p.
- MOLINIER Re., 1981.- Catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône.- Impr. municip. Marseille édit., 373 p.
- ROUX J.-P. & NICOLAS, 2001.- Catalogue de la flore rare et menacée en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.- Conserv. Bot. Nat. Médit. Porquerolles / Ag. Rég. Environnement, Hyères.
- SAATKAMP A. & VÉLA E., 2000.- Nouvelles stations provençales de deux *Ophrys* protégés et rarissimes en France.- *Le Monde des Plantes*, 469 : 10-11.
- VÉLA E., GIRAUD R., MORVAN Y. & MEDAIL F., 2000.- A propos d'*Astragalus tragacantha* L. [syn. : *A. massiliensis* (Mill.) Lam.], espèce protégée : stations nouvelles sur la commune de Marseille.- *Le Monde des Plantes*, 470 : 10-11.
- VÉLA E. & HILL B., 2000.- Mise à jour de la liste des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône.- *Bull. Soc. linn. Prov.*, 51 : 71-94.
- VÉLA E., HILL B. & DELLA CASA S., 1999.- Listes des plantes vasculaires du département des Bouches-du-Rhône.- *Bull. Soc. linn. Prov.*, 50 : 115-201.
- VÉLA E., PAVON D., GIRAUD R., DESTEFANO M. & SAATKAMP A., 2001.- Liste des plantes vasculaires du site classé des Calanques (Marseilles, Cassis, Bouches-du-Rhône).- *Bull. Soc. linn. Prov.*, 52 : 139-148.

Daniel PAVON

369 Bvd. National  
13003 MARSEILLE

Julien BARET

Les Moustelles, 26 Av. Jean Moulin  
13100 AIX-EN-PROVENCE

Errol VÉLA

21 Boulevard Francine  
13013 MARSEILLE